

CCPQ

Bd Pachéco - 19 - boîte 0
1010 Bruxelles

Tél. : 02 210 50 65

Fax : 02 210 55.33

Email : ccpq@profor.be

www.enseignement.be

SERVICES AUX PERSONNES

AIDE AUX PERSONNES

AIDE AUX PERSONNES (M/F)

(À domicile, en maisons de repos, en maisons de repos et de soins)

PROFIL DE QUALIFICATION

Validation par la C.C.P.Q.

Le 16 septembre 1999

LE METIER

Les personnes qui maîtriseront les compétences reprises dans le profil « auxiliaire familial(e) et sanitaire » peuvent intervenir soit en maisons de repos, soit en maisons de repos et de soins, soit à domicile.

Le travail de ces professionnels requiert à la fois de l'autonomie et une capacité de travailler en équipe, avec des collègues directs mais aussi avec des membres du personnel exerçant des activités complémentaires.

Le profil de formation est donc axé sur des compétences bien précises :

- Écouter, accompagner les personnes, psychologiquement et physiquement
- Aider à la gestion de la vie quotidienne (maintenance de l'habitation, alimentation et repas)
- Aider à l'accomplissement des activités de la vie quotidienne (aider la personne en perte d'autonomie à assurer son hygiène corporelle,...)
- Conseiller, éduquer
- Assurer une fonction de relais
- Organiser
- Travailler en équipe
- Respecter la déontologie du métier et les règles professionnelles
- S'auto-analyser

Remarques Générales :

1. Quelques activités, couramment exercées avec efficacité par les auxiliaires familiales et sanitaires, notamment en matière de toilette et de soins, sont à la limite de ce métier et de celui d'infirmier(ère). Dans la pratique et pour certains cas, il n'est pas toujours aisé de déterminer nettement la frontière séparant le champ professionnel de chacun de ces métiers.
2. Travailler au domicile des bénéficiaires et travailler en maison de repos ou en maison de repos et de soins sont des métiers qui ont en commun un grand nombre d'activités professionnelles identiques ; celles-ci sont reprises dans le profil de formation « Auxiliaire familiale et sanitaire » qui répond ainsi à une volonté de polyvalence.

FONCTIONS	ACTIVITES	COMPETENCES
<p>1. ÉCOUTER, COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER LES PERSONNES, PSYCHOLOGIQUEMENT ET PHYSIQUEMENT.</p>	<p>1.1. écouter en permanence la ou les personnes aidées</p> <p>1.2. apporter une aide psychologique aux personnes: présence, conversation, lecture</p> <p>1.3. aider les personnes à se déplacer</p> <p>1.4. stimuler les capacités mentales et physiques; inciter les personnes à se déplacer, à s'activer dans le ménage; animer des activités d'occupation (récréatives et créatives)</p> <p>1.5. repérer les problèmes auditifs et visuels, demander un suivi</p> <p>1.6. repérer les personnes en difficulté (« désorientées », présentant des confusions, dépressives, toxicomanes, etc.) et les aider</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les techniques de l'écoute active • pratiquer l'écoute active • s'imposer cette pratique • connaître des notions de psychologie appliquée • détecter le (les) besoin(s) et problème(s) • se décentrer affectivement et mentalement • comprendre la situation familiale dans son ensemble et ne pas se focaliser sur le seul bénéficiaire • connaître des comportements de réponse • élaborer des réponses adaptées aux demandes • appliquer les réponses • ne pas imposer sa propre histoire • manipuler de manière appropriée • connaître des notions de physiologie et de neuro-physiologie appliquées • connaître et utiliser des techniques de stimulation • connaître et appliquer des techniques d'animation • connaître des notions de physiologie • observer les difficultés de l'utilisateur • identifier les troubles • connaître des notions théoriques relatives aux troubles comportementaux • observer les personnes • connaître des comportements de réponse • élaborer des réponses adaptées • appliquer ces réponses

	<p>1.7. repérer les signes de maltraitance (physique et psychologique) des personnes âgées et des enfants; transmettre ses observations</p> <p>1.8. réagir aux gestes déplacés</p> <p>1.9. accompagner une personne en phase terminale</p> <p>1.10. gérer les réactions entre un mourant, sa famille, les autres pensionnaires (en collectivité) et à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les signes habituels de la maltraitance • observer les personnes • identifier les signes • connaître les comportements déplacés • relativiser ces comportements • connaître des réponses à ces comportements • appliquer ces réponses • connaître les besoins psychologiques du mourant • connaître les comportements qui aident le mourant et ceux qui génèrent l'angoisse • adopter des comportements d'aide • contrôler ses réactions • connaître les besoins psychologiques des personnes qui se préparent à un deuil • connaître les situations qui empêchent le travail de deuil • connaître les comportements d'aide aux personnes qui se préparent à un deuil • appliquer ces comportements d'aide <i>D'une manière générale, pour la fonction d'écoute, d'accompagnement psychologique et physique:</i> • se documenter et se renseigner spontanément en cas de limites de ses connaissances sur des problèmes concrets qui se posent
<p>2. CONSEILLER, ÉDUIQUER</p>	<p>2.1. Donner des conseils, faire des suggestions relatives à l'organisation du ménage, à la santé, à l'hygiène des adultes, au budget, aux menus diététiques</p> <p>2.2. aider et apprendre à l'enfant à faire sa toilette, à se laver les dents, à avoir de l'hygiène, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître ces différentes matières • adapter ses connaissances aux cas particuliers • suggérer habilement • expliquer l'utilité des soins • donner des consignes claires • encourager à répéter régulièrement ces consignes

	<p>2.3. conduire le (les) enfant(s) à l'école, aller le(les) rechercher</p> <p>2.4. superviser les travaux scolaires des enfants</p> <p>2.5. assurer le suivi dans les cas de maltraitance</p> <p>2.6. assurer le suivi de l'observation et des mesures prises par l'équipe sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • interroger en cas de problème (p.e. équipement manquant) • oser faire des démarches • connaître les matières de l'école primaire • faire découvrir une méthode de travail • observer l'évolution de l'état de maltraitance • se documenter et se renseigner spontanément en cas de limites de ses connaissances • appliquer les conseils des spécialistes • appliquer des décisions
<p>3. AIDER À LA GESTION DE LA VIE QUOTIDIENNE: MAINTENANCE DE LA MAISON, ALIMENTATION ET REPAS</p>	<p>3.1. entretenir l'habitation, la chambre, à l'exclusion des travaux lourds et dangereux</p> <p>3.2. entretenir le linge (lessive délicate à la main, lessive à la machine ou au lavoir), repasser, raccommoder</p>	<ul style="list-style-type: none"> • posséder les connaissances nécessaires • posséder les habiletés dans les différents domaines de la vie ménagère • mettre ces connaissances et ces habiletés en pratique • idem
	<p>3.3. assurer les réserves de linge et de provisions alimentaires</p> <p>3.4. faire les courses</p> <p>3.5. individualiser les menus (en collectivité: vérifier les anomalies), à partir des consignes du personnel responsable</p> <p>3.6. préparer un ou plusieurs repas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • faire l'inventaire • anticiper les besoins • planifier les achats • négocier avec le bénéficiaire le choix du magasin • tenir compte des revenus du bénéficiaire • appliquer les consignes du médecin, de la diététicienne • vérifier le respect des consignes • posséder des connaissances • posséder des habiletés en cuisine courante • appliquer ces connaissances et ces habiletés

	<p>3.7. distribuer et présenter les repas en chambre, en salle à manger</p> <p>3.8. poser les actes de sécurité et aménager l'habitation dans une perspective de prévention</p> <p>3.9. aménager l'habitation en fonction des handicaps des bénéficiaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • maîtriser ses mouvements • marquer de l'intérêt pour l'utilisateur • connaître les risques habituels dans une maison • connaître les moyens de prévention de ces risques • être vigilant • appliquer les règles de prévention • obtenir l'accord du bénéficiaire • connaître les possibilités de l'aide • connaître les principaux problèmes des handicapés • s'informer en cas de limite de ses connaissances • déterminer un aménagement en fonction des problèmes • réaliser ces aménagements
<p>4. AIDER À LA VIE QUOTIDIENNE</p>	<p>4.1. - aider la personne malade ou handicapée à se laver;</p> <ul style="list-style-type: none"> - changer le linge de corps et le linge de lit; - laver les cheveux et les coiffer; raser la barbe; - couper les ongles au cas où la personne éprouve des difficultés à le faire (NB: sauf si les pieds du bénéficiaire sont affectés de déformations ou d'un autre problème nécessitant l'intervention d'un(e) spécialiste); - veiller à l'hygiène de la bouche et des dents; - appliquer les mesures prescrites de prévention des escarres (masser) - stimuler et donner à boire; - aider à manger et à boire; - prendre en charge les nourrissons: baigner, langer, préparer et donner le biberon ou le repas, promener l'enfant. <p>4.2. aider à la préparation des médicaments aider à la prise de médicaments par voie orale, rectale;</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître • manipuler de manière adéquate • être vigilant aux différents besoins • adapter les gestes de soins à l'état de la personne (p.e. rythme...) • avoir du tact pour effectuer les soins intimes • être vigilant • lire les notices

	<p>prendre des mensurations (poids, taille, etc.)</p> <p>4.3. aider à placer des appareillages orthopédiques, des prothèses, etc.</p> <p>4.4. entretenir, nettoyer et désinfecter le matériel de soins (d'oxygénothérapie, d'aérosolthérapie, urinal, chaise percée, etc.)</p> <p>4.5. prendre des mesures d'urgence en cas d'accident</p> <p>4.6. faire la toilette d'un défunt</p>	<ul style="list-style-type: none"> • s'informer sur le fonctionnement des appareillages • appliquer ses connaissances • appliquer des techniques de désinfection et de stérilisation • connaître les comportements de secourisme • décider et agir • manipuler de manière adéquate
5. ASSURER UNE FONCTION DE RELAIS	<p>5.1. rendre compte d'observations sous forme orale ou écrite</p> <p>5.2. servir de relais (sous l'autorité du responsable du service) entre les bénéficiaires de l'aide et les membres de la famille, les personnes du voisinage, le réseau relationnel élargi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître le vocabulaire lié à la profession • maîtriser les bases de la langue française • transmettre oralement et par écrit ses observations • questionner sur les relations de l'usager • obtenir des informations
	<p>5.3. servir de relais entre les bénéficiaires de l'aide et - les autres professions intervenantes (assistant(e) social(e), infirmier/e, kinésithérapeute, O.N.E., services d'aide à la jeunesse, médecins, etc.) - l'école</p> <p>5.4. écrire des lettres administratives ou personnelles (à la demande des bénéficiaires)</p> <p>5.5. assurer le suivi des démarches administratives (mutuelle, poste, banque, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • idem • maîtriser l'écriture courante • être vigilant • connaître les documents administratifs courants relatifs aux usagers • faire preuve de responsabilité pour assurer une suite aux documents

	5.6. trier et distribuer le courrier	
6. ORGANISER	<p>6.1. déterminer les priorités en accord avec le (la) responsable du service et le(la) bénéficiaire</p> <p>6.2. planifier son travail en fonction des priorités et des urgences</p> <p>6.3. participer à des réunions de coordination</p> <p>6.4. communiquer avec les autres personnels: médical, infirmier, paramédical, administratif,...</p> <p>6.5. collaborer dans un travail d'équipe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • définir des objectifs de travail • distinguer l'essentiel de l'accessoire • établir la chronologie des différentes activités • décrire la situation ou les problèmes • apporter des éléments d'analyse • écouter les différents points de vue • définir les objectifs internes au service • définir des objectifs avec les autres intervenants • évaluer • oser s'exprimer • négocier la répartition du travail • négocier le rythme de travail • contrôler ses humeurs
7. RESPECTER LA DÉONTOLOGIE DU MÉTIER	<p>7.1. avoir du tact</p> <p>7.2. respecter la personne dans ses croyances et ses convictions</p> <p>7.3. être ponctuel et assidu</p> <p>7.4. respecter la vie privée (des bénéficiaires et des collègues)</p> <p>7.5. adopter un comportement honnête et réservé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les éléments sensibles, psychologiques et physiologiques, de l'usager • adapter son comportement en conséquence • s'imposer ce comportement • s'imposer de ne pas discuter des opinions différentes des siennes • faire preuve de discipline personnelle • connaître ce qui relève de la vie privée • distinguer dans la vie quotidienne les limites de la sphère privée • s'imposer ce comportement • intérioriser les exigences de l'honnêteté • faire preuve de discipline personnelle

	<p>7.6. respecter le secret professionnel</p> <p>7.7. agir dans les limites de la profession</p>	<ul style="list-style-type: none"> • connaître ce qui relève du secret professionnel • faire preuve de discipline personnelle • ne communiquer que l'obligatoire et l'indispensable • connaître les actes qui relèvent du métier (et ceux qui en sont exclus) • être discipliné
<p>8. S'AUTO-ANALYSER</p>	<p>8.1. poser un regard de recul sur son travail et sur son propre fonctionnement</p> <p>8.2. diagnostiquer ses besoins en formation continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • décrire les caractéristiques de son activité de manière objective • pouvoir se remettre en question • connaître des principes d'efficacité • apprécier la distance éventuelle entre une norme et ses propres comportements • pouvoir émettre des hypothèses justificatives • désirer se perfectionner